ART. 11 N° CL89

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º CL89

présenté par

M. Aboubacar, Mme Berthelot, M. Fruteau, Mme Orphé, M. Said, M. Naillet, Mme Chapdelaine, M. Polutélé et les membres du groupe Socialiste, écologiste et républicain

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« en métropole »

les mots:

« dans l'hexagone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement aussi symbolique que rédactionnel.